



# Pôle espoirs Handball



# Filees

## Pour en savoir plus ...

*Journée d'information : samedi 2 avril 2011 à 9h au lycée Jean Perrin.*

### Rappel des objectifs du Pôle

- Permettre la réussite scolaire de l'élève.
- Permettre à la joueuse d'atteindre son meilleur niveau de pratique.
- Permettre au plus grand nombre d'atteindre les sélections nationales.

### Hébergement

- Les élèves sont hébergés à l'internat du Lycée dans des chambres de trois. Une maîtresse d'internat veille au respect des règles de vie.
- Une salle d'étude est équipée d'un ordinateur ayant accès à Internet.
- Une salle de détente est équipée d'une télévision dont l'accès est réglementé.
- Les élèves rentrent dans leur foyer le vendredi après les cours et réintègrent l'internat le dimanche soir ou le lundi matin.
- Le coût annuel de la pension complète est de 1538,50 € (tarif 2011). La demi-pension peut être autorisée dans certains cas.
- Des aides financières peuvent être accordées aux familles en difficulté dans le cadre du « Fonds Social des Lycéens » ou de « l'internat d'excellence » pour les élèves domiciliée en « Zone Urbaine Sensibles ».

### Aspect scolaire

- L'orientation scolaire peut se faire dans trois établissements en fonction du projet et du niveau de chacun : le Lycée Jean Perrin (seconde ; premières ; terminales L - S - STG - ES) ; le collège Jean Perrin (3ème) ou le lycée professionnel Martin-Luther King (CAP en 2 ans ou Bac professionnels en 3 ans (2des, 1ères, Terminales) :
  - Seconde « Métiers des services administratifs » préparant aux baccalauréats professionnels « Comptabilité » ou « Secrétariat »,
  - Seconde « Production et conception mécanique » préparant le baccalauréat professionnel « Technicien d'usinage »,
  - CAP en 2 ans « conduite de système industriel ».
- Les élèves des pôles sont dans des classes traditionnelles avec d'autres élèves.
- Des cours de soutien peuvent être mis en place en cas de besoin pour les élèves des pôles. (\*)
- Une étude surveillée est organisée deux ou trois soirs par semaine.
- Pendant l'étude surveillée, les élèves peuvent accéder à une salle informatique dont l'utilisation est réservée à l'accompagnement scolaire.
- Les élèves peuvent profiter des avantages du projet « E.N.T. » (Espace Numérique de Travail) qui consiste à mettre en ligne des ressources (cahier de texte, ressources pédagogiques...).
- Le suivi scolaire est assuré par le responsable du pôle. La charge d'entraînements peut être réduite en cas de besoin.
- Le maintien dans la section est réétudié chaque année au regard des résultats scolaires, du travail personnel fourni et des progrès sportifs réalisés.

(\*) En fonction de la dotation annuelle en heures supplémentaires accordée par le rectorat

Pôle Espoirs Handball Lycée Jean PERRIN, 48 rue P. BAISET, 69009 Lyon, tel 04 72 53 23 00, fax 04 78 83 49 39

Site Web : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/lyjperrin>

Pour commander et recevoir le dossier de candidature : Tél. 04 72 73 18 14 / e-mail : [contact@llhb.org](mailto:contact@llhb.org)

Pour télécharger le dossier de candidature sur Internet : [www.llhb.org](http://www.llhb.org)

■ Les résultats obtenus (Pôle féminin)

	1991/92 2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	Total
Réussite au Bac	25 sur 32	0 sur 1	4 sur 6	3 sur 3	2 sur 2	1 sur 1	1 sur 1	5 sur 6	2 sur 2	43/54 79,63 %
Réussite au BEP	8 sur 11	0 sur 0	0 sur 0	1 sur 1	0 sur 0	0 sur 0	0 sur 0	0 sur 0	0 sur 0	9/12 75 %
Passage en classe sup.	139 sur 162	18 sur 20	14 sur 16	14 sur 18	18 sur 19	18 sur 18	19 sur 19	11 sur 12	18 sur 19	269/303 88,78 %

### Aspect sportif

- Une cotisation annuelle de 65€ est demandée aux élèves pour contribuer à la gestion sportive du Pôle.
- Les joueuses du Pôle restent licenciées dans leur club (entraînement le vendredi soir possible et compétition le week-end).
- Les horaires d'entraînement au sein du Pôle sont les suivants :
  - ✓ lundi 17h00/19h00
  - ✓ mardi 10h30/12h00 (3<sup>ème</sup> - 2<sup>de</sup>) 17h00/19h00
  - ✓ mercredi 14h30/16h00 ou 16h00/17h30
  - ✓ jeudi 11h00/12h00 (1<sup>ères</sup> - Term.) 16h00/17h30 ou 17h30/19h00
- L'entraînement du mercredi intègre un spécifique Gardiennes de but Julien Vialla.
- Les horaires d'EPS et les contenus sont aménagés.
- Cette quantité d'entraînement est atteinte progressivement par les plus jeunes.
- Le Pôle est engagé dans un Championnat UNSS inter-Pôles qui sert de détection aux sélections nationales.
- Les joueuses les plus performantes sont proposées dans les différentes sélections nationales : Stage National (14 ans) - Regroupements des Pôles (15 ans) - Equipe de France Cadettes (15 ans) - Equipe de France Jeunes (15, 16 ans) - Equipe de France Juniors (17, 18 ans)

### ↪ Les performances sportives de la section

- 1981 : Championne de France scolaire.
- 1982 : Vice championne de France scolaire et championne du monde scolaire ISF.
- 1983 : Championne de France scolaire.
- 1988 : Championne de France scolaire et Vice championne du monde scolaire ISF.
- 1998 : Championne de France scolaire et 6<sup>ème</sup> au Championnat du monde scolaire ISF.
- 1999 : Vice championne de France scolaire.
- 2009 : 8<sup>ème</sup> sur 22 au championnat de France inter pôles (nouvelle formule)
- 2010 : 6<sup>ème</sup> championnat de France scolaire.

### ↪ Les sélections nationales

De nombreuses joueuses issues du Pôle espoirs sont sélectionnées au niveau national (SN, Regroupements des Pôles, sélections nationales France Jeunes ou France Juniors). Certaines ont atteint plus tard la consécration, la sélection en équipe de France A comme Amélie GOUDJO et Blandine DANCETTE Vice championne du monde 2009 et même le titre de championne du monde 2003 pour Myriame SAID-MOHAMED.

### Aspect médical

- Le Docteur Eric RENAUD (médecin du sport) est responsable du suivi médical des joueuses. Il se rend au lycée tous les mardis soir pour des consultations gratuites. Les élèves prennent rendez-vous le lundi à l'infirmerie.
- Une kinésithérapeute, Julie PEREYRON intervient le lundi pendant l'entraînement pour la prévention.
- Un kinésithérapeute, Mr SOULIER intervient au lycée pour les soins de rééducation.
- Une psychologue effectue un suivi des athlètes en cas de besoin.
- Une infirmière spécialisée à plein temps gère les problèmes médicaux au quotidien et coordonne tout le dispositif en étant notamment en relation avec l'hôpital Edouard Herriot et un cabinet de podologie (rendez-vous rapide) et une pharmacie (livraison à l'infirmerie).

\* \* \* \* \*

Pôle Espoirs Handball Lycée Jean PERRIN, 48 rue P. BAIZET, 69009 Lyon, tel 04 72 53 23 00, fax 04 78 83 49 39

Site Web : <http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/lyjperrin>

Pour commander et recevoir le dossier de candidature : Tél. 04 72 73 18 14 / e-mail : [contact@llhb.org](mailto:contact@llhb.org)

Pour télécharger le dossier de candidature sur Internet : [www.llhb.org](http://www.llhb.org)